

Ramassage des manuels scolaires

Ancienne vie scolaire

Lundi 25 juin 2018		
M2-8h55-9h25	4è1	Mme Debenest
M2-9h25-9h50	4è4	Mme Thomas
M3-10h05-10h35	4è3	Mme Della Corte
M3-10h35-11h	4è5	Etudes
M4-11h05-11h35	4è2	Mme Vincent
M4-11h35-12h	5è1	Mme Chauveau
S1-13h25-13h55		
S1-13h55-14h20	5è2	M Thouin
S2-14h20-14h55	5è4	Etudes
S2-14h55-15h20	5è3	Mme Angel
S3-15h35-16h05	5è5	M Pham
S3-16h05-16h30		

Mardi 26 juin 2018		
M2-8h55-9h25	6è5	Mme Vincent
M2-9h25-9h50	6è2	Etudes
M3-10h05-10h35	6è1	Mme Ravaud
M3-10h35-11h		
M4-11h05-11h35		
M4-11h35-12h		
S1-13h25-13h55	6è4	Mme Gravier
S1-13h55-14h20		
S2-14h25-14h55	6è3	Mme Dinet
S2-14h55-15h20		
S3-15h35-16h05	3è1	Mme Della Corte
S3-16h05-16h30		

Mercredi 27 juin 2018		
M1-8h25-8h50	3è3	Mme Peignault
M2-8h55-9h25	3è4	Mme Gravier
M2-9h25-9h50		
M3-10h05-10h35	3è5	Mme Cavaillé
M3-10h35-11h		
M4-11h05-11h35	3è2	M Deltete

Si certains élèves de 3^{ème} souhaitent garder leurs livres pour les épreuves du brevet, ils peuvent les rendre le jeudi 28 ou le vendredi 29 juin.

Attention : Merci de ne pas enlever la protection des livres s'ils ont été couverts. Seuls les livres en bon état seront repris. En cas d'usure anormale du manuel, la dégradation sera facturée selon le barème en vigueur.

Pour les élèves de 3^{ème}, la carte de cantine sera récupérée le vendredi 29 juin lors de leur dernier passage à la cantine. Seules les cartes en bon état seront récupérées. En cas de perte ou détérioration, prévoir 4,00€ pour son remplacement. La remise de la carte en bon état ou son remplacement est une des conditions obligatoires pour que l'exeat vous soit remis (certificat de scolarité). Ce document vous sera demandé lors de votre inscription dans votre futur établissement.

Sophie Courtois

Gestionnaire